

12/05
44

LOUS MITIEYS

D'AZUR



**BULLETIN
D'INFORMATION**



Le Mot du Maire

Ce bulletin municipal est l'occasion de faire le bilan des dix dernières années de gestion municipale à Azur.

Au fil des pages, vous pourrez vous rendre compte de l'évolution de notre village, des projets réalisés et ce qu'il nous reste à faire pour que des solutions soient apportées à quelques interrogations.

Ce numéro 46 est agrémenté de photos qui vous permettront de constater les changements et les modifications qui ont été apportées pour améliorer la vie de chacun.

A chaque Azurien de faire son propre témoignage et de transmettre aux élus, s'il le souhaite, sa propre réflexion.

Nous pourrons, au cours d'une réunion publique, échanger nos propos.

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce bulletin et j'espère que ceux qui nous ont rejoint en route auront une autre vue de leur commune.

Très bonne et heureuse année à tous.

Michel Laussu.

Entre la conception et la réalisation de ce dernier bulletin municipal, l'état de santé de Monsieur Michel Laussu, Maire de la Commune, a nécessité une opération chirurgicale importante qui devra être poursuivie par un temps de convalescence relativement long.

C'est pourquoi, cette année, exceptionnellement, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'aura pas lieu.

Le seul vœu que nous pouvons formuler est un retour en bonne santé de Monsieur Le Maire, d'abord parmi les siens, en priorité, et ensuite parmi nous.

Christian Charlier
Adjoint au Maire

Au fil des dossiers

L'aménagement du Bourg



- Enfouissement des réseaux.
- Nouveau profil de la place publique.
- Aménagement des carrefours.
- Trottoirs aménagés et accessibles à tous.
- Accès de l'agglomération sécurisés.
- Eclairage public entièrement renouvelé sur l'ensemble de la Commune.
- Refonte de la signalétique.

Les bâtiments publics



- Création de la salle multi activités et aménagement de l'Espace François Mitterrand (boulodrome, terrains de jeux).
- Amélioration et extension (en cours) du bâtiment du stade.
- Réhabilitation de l'ancien lavoir.
- Aménagement de l'ancienne salle des fêtes (salles des mariages, de réunions, bibliothèque, informatique, service médical).
- Réfection des toitures église et mairie.
- Accès handicapés réalisés.
- Avec l'aide du syndicat intercommunal, agrandissement de la salle de la cantine (en cours).
- Un appartement locatif qui s'ajoute aux 10 autres déjà existants : la Commune d'Azur possède 11 logements.



Les lotissements



Trois nouveaux lotissements ont vu le jour :

- Riséou (11 lots).
- Les Chênes-Lièges (25 lots).
- Pébarre (11 lots).

Dans les prochaines semaines (en 2006) :

- Le Cariole (5 lots).
- Prim (4 lots).
- Jean-Paul (13 lots).
- Labèque (5 lots).

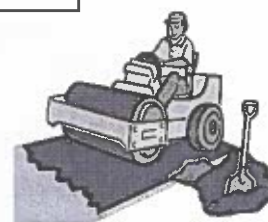
Et quelques autres en gestation.

Tous ces aménagements et d'autres que vous pourrez découvrir à travers ces pages ont pu voir le jour grâce à l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme d'Azur est un plan équilibré qui permet un développement mesuré et harmonieux de la Commune.

Dans les futures années, Azur doit rester et restera Azur, tel que nous l'ont légué nos Anciens.

Voirie



Les routes subissent chaque année, un entretien, certes coûteux, mais nécessaire.

A ce jour, quelques habitations ne sont pas reliées par un chemin bitumé.

Cette année, les rues du Lavoir et du Petit Franc ont été rénovées.

Le pont du « Loup » a été entièrement restauré.

En 2006, c'est le chemin de Capon qui sera entièrement réalisé.

De même, la route de Moliets ne sera qu'un mauvais souvenir dans les prochains mois.

Enfin, on peut se réjouir du renouveau des liaisons Magescq - Azur - Messanges.

Mais cet effort en matière de voirie est comme une vis sans fin.

Le Lac



Le site du lac a été entièrement réaménagé avec l'aide du Syndicat Géolandes.

Cet endroit, autrefois domaine réservé des chasseurs et des pêcheurs, puis des sportifs ; voit de nouveaux promeneurs, adeptes de la nature, profiter de ces espaces.

Camping Azu'Rivage



Azu'Rivage a pris un deuxième envol avec la création de plusieurs espaces mobilhomes et la construction d'un espace aquatique.

En 5 ans, le chiffre d'affaires a doublé pour atteindre aujourd'hui 330 000 €.

En complémentarité des campings du Tuc et de La Paillotte, le Camping Municipal fait profiter de ses atouts (calme, beauté du site) à une clientèle familiale à la recherche d'un peu de paix.

La Forêt



La forêt occupe une place importante dans notre Commune à hauteur de 1 200 ha.

La forêt communale (260 ha) est gérée par les élus.

L'ONF n'intervient pas dans cette gestion communale.



Tous les travaux : semis, plantation, dépressage, vente de poteaux d'éclaircissage et coupes rases restent sous la responsabilité des élus.

Les ressources importantes permettent aux Azuriens de payer des taxes locales convenables.

L'Association communale de la défense contre l'Incendie qui réunit tous les propriétaires sylviculteurs complète cette action d'entretien de la forêt.

Services Eau - Assainissement Et Ordures Ménagères

Eau : Actuellement, seules deux maisons ne sont pas reliées à l'eau potable (lieu-dit Meniou et Toumazic). C'est l'objectif des prochains mois.

Le suppresseur depuis 1998 permet à tous les Azuriens de pouvoir utiliser l'eau du robinet sans restriction.

Une eau qui a retrouvé toutes ses qualités depuis les importants travaux engagés sur la Commune de Soustons.

Tarifs 2006 :

- Abonnement : 42,07 €.
- Prix au m³ consommé : 0,7387 €.

Assainissement : Après les travaux conséquents d'extension des réseaux d'assainissement, environ 45 maisons possèdent un assainissement non collectif.

L'adoption du nouveau schéma directeur va réduire de plus de la moitié cette situation.

Dès lors, plus de 90% d'habitations azuriennes seront reliées à la nouvelle station d'épuration d'une capacité de 100 000 éq / hab.

Le coût de ce service géré par le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement du Marenin (SIEAM) est d'environ 3,00 €.

Tarifs 2006 :

- Abonnement : 43,08 €.
- Prix au m³ consommé : 1,0609 €.



Ordures ménagères : La Commune d'Azur fait partie d'un Syndicat Intercommunal pour le traitement et la Collecte d'ordures ménagères (SITCOM) dont le siège est à Bénesse-Maremne.

Deux usines d'incinération Bénesse et Messanges collectent 60 000 tonnes.

Déchetterie et point tri complètent le dispositif.

Le budget annuel s'élève à 20 millions d'euros. Le financement est réglé par la Communauté des Communes à travers l'impôt qui vous est prélevé.

255 salariés auxquels s'ajoutent 80 saisonniers forment l'effectif du SITCOM.

Sur la Commune, 3 points tri, de nombreux conteneurs et la déchetterie proche, route de Moliets, nous permettent un tri maximum pour un coût maîtrisé.
Soyons respectueux de notre environnement et de la nature.

La vie associative

La Commune aide chaque association locale en mettant à leurs services, les salles et le stade et en leur allouant une subvention annuelle pour leur permettre de boucler leur budget.

Les frais de fonctionnement sont à la charge du budget.

Depuis quelques années, nous reconnaissons les efforts fournis par beaucoup d'entre vous pour le fleurissement de vos maisons et qui viennent compléter le travail des employés municipaux.

De même, nous récompensons chaque année les étudiants qui obtiennent un diplôme et nous apportons notre reconnaissance aux mères de famille ; de plus, pour les retraités, les membres de la Commission de l'action sociale se mobilisent en organisant le repas de fin d'année à Noël.

BILAN DE L'ANNEE 2005

- Extension et mise aux normes du bâtiment de la cantine scolaire (fin des travaux, juin 2006).
- Extension du bâtiment du stade : Travaux commencés.
- Réfection de la toiture de l'église.
- Zone artisanale : Le permis de lotir a été adressé à l'Equipement.

Les demandes d'acquisition de lots, nombreuses (plus de 25) n'ont pu faire face à cette demande. Seuls 6 lots de 500 à 2 000 m² étaient proposés.

Sont retenus à ce jour :

- * Monsieur Landry (traiteur).
- * Monsieur Sébéon (piscine).
- * Monsieur Cange (plâtrier).
- * Monsieur Barrois (stratification surf).
- * Monsieur Caussariou (location matériel).
- * Monsieur Balacey (plomberie).

La demande de subvention a été déposée auprès du service du Conseil Général.

Le prix de vente sera déterminé en fonction de cette aide.

- Forêt : Les travaux engagés et dont le dernier bulletin vous a entretenu ont été réalisés (semis - fossés).

Résultat de la vente des pins 2005 :

- | | |
|----------------------------------|------------------------------|
| • Coupes rases : | 52 000 € HT Société Lesbats. |
| • Coupes d'éclaircies : | 15 444 € HT |
| • 2 ^{èmes} éclaircies : | 2 700 € HT |
| • 1 ^{eres} éclaircies : | 1 825 € HT |

Soit un total de : 71 969 € HT

Rappel : Le budget de la forêt voté en mars 2005 était de 40 000 €.

Les Azuriens désirant acquérir du bois en forêt doivent s'inscrire en Mairie.

- Nouvelles salles : Entièrement rénovées, elles sont aujourd'hui opérationnelles. Nous vous convions à leur visite.
L'atelier informatique va être à la disposition des Azuriens dès 2006.
- Camping : Un troisième bassin complète l'Espace aquatique du Camping. Divers travaux d'entretien des bâtiments, réfection de la clôture et autres seront exécutés pour garder le standing de cet équipement.
- Route de Moliets : L'abattage des pins va être réalisé dans les prochaines semaines. Les chênes seront préservés. Ils feront l'objet d'une taille appropriée plus tard comme d'autres arbres disséminés sur le village.
Cette opération intervient après l'enfouissement des réseaux et avant un aménagement de cette avenue en collaboration avec le Conseil Général.
L'échéance de ce projet n'est pas fixée.
- Assainissement : Extension des réseaux terminés route de Magescq, route du quartier Nougaro et route Ernest Legros.
Plus de 30 logements peuvent être reliés à l'assainissement collectif.

FINANCEMENT DE TOUTES CES ACTIONS ET PROJETS

Le budget de fonctionnement est en 2005 de 500 000 € sans le produit de la taxe professionnelle.

En 1995, il était de 2 880 000 francs ou 440 000 €.

La Commune d'Azur possède plusieurs modes de financement :

- Dotation de l'Etat, produit des loyers et de la vente des pins, recettes du tourisme (camping, taxe de séjour) et le prélèvement de l'Impôt.
- Le produit des taxes payées par les Azuriens s'élève en 2005 à 72 000 €.
- En 1995, la Commune prélevait 383 000 francs ou 58 000 €.
- L'annuité des emprunts est de 60 000 € en 2005.
- En 1995, la Commune remboursait 416 000 Francs ou 63 000 €.
- L'impôt représente en 2005 moins de 20% des ressources communales.

LES FUTURS PROJETS

- Réhabilitation du bâtiment de la Poste.
- Réfection de la toiture des salles nouvellement aménagées.
- Remise en état du Monument aux Morts.
- Révision partielle du P.L.U..

Avec le SIEAM :

- Extension du réseau d'assainissement quartier Peyroux.
- Extension du réseau d'eau (Meniou - Toumazic).
- Adoption du nouveau schéma directeur d'assainissement.

Avec MACS :

- Rénovation de la route de Moliets et début du programme pour l'amélioration de l'habitat.

Informations diverses

Grippe aviaire

Un recensement de toutes les personnes qui détiennent de la volaille est en cours. Ceux qui n'auraient pas reçu à ce jour l'arrêté ministériel doivent se faire connaître au secrétariat de Mairie pour retirer le dossier.

Fleurir Azur



La Commune a obtenu le 3^{ème} prix départemental dans sa catégorie.

Comme chaque année, les Azuriens ont participé à cet effort d'embellissement du village et ont été récompensés lors d'une manifestation organisée par les élus en octobre.

Fête des Mères



La fête des Mères est une manifestation très prisée des Azuriens. Cette année, 5 mamans ont été honorées lors d'une réception sympathique empreinte de convivialité.

Gens du voyage

Au cours de l'été, la Commune d'Azur, comme d'autres, a été envahie par la communauté des gens du voyage.

Après plusieurs tractations, Monsieur Le Préfet des Landes, à partir du 18 juillet 2005, a décidé de l'application de l'article 53 de la loi qui gère ces problèmes.

En effet, Azur est partie intégrante de la Communauté des Communes (MACS). Cette communauté s'est mise en règle avec le schéma départemental qui l'oblige à créer 3 aires d'accueil et une 1 aire de grand passage sur son territoire (plus de 300 places disponibles).

Ces investissements ont été réalisés pour un coût de plus de 2 millions d'euros.

La prochaine année, nous retrouverons certainement ces problèmes.

Réunion publique

Elle se déroulera salle Espace François Mitterrand le 11 février 2006.

Tous les sujets pourront et seront abordés.

Vous êtes invités à y participer : retenez cette date.

Jeunes

La Commune offre à tous, à travers les associations, ou individuellement, la possibilité de se divertir ou de pratiquer quelques loisirs.

Terrains de pétanque, tennis, basket, fronton, stade, mini-golf, promenades pédestres et piscine sont présentes sur le village.

A ce jour, deux demandes fortes existent :

- La création d'un skate-park.
- La création d'un circuit pour motos et quads.

Le Conseil Municipal étudie la faisabilité de ces projets avec les partenaires.

Honneur à Michel Lacaze

Au cours d'une réception organisée le 9 décembre dernier, Monsieur Henri Emmanuelli a remis à Michel Lacaze, Maire honoraire d'Azur, la médaille d'honneur régionale départementale, communale, échelon vermeil.

De nombreux invités, parmi lesquels des anciens conseillers municipaux et employés, participaient à cette manifestation pour porter témoignage à trente années de dévouement au service d'Azur.

Téléthon 2005

80 personnes se sont retrouvées, salle François Mitterrand, le samedi 3 décembre 2005 pour partager un repas dont les bénéfices ont été intégralement versés à l'Association Française contre la Myopathie.

Dons : 630 €.

Bénéfices repas : 719,87 €.

Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans la participation de tous les bénévoles : nous les remercions tout particulièrement.

Etat Civil

Naissances



Valentin Loubsens, né le 1^{er} juin 2005.
Ambre Ruspaggiari, née le 7 juin 2005.

Meiling Bão Lien To~Antoine né le 1^{er} octobre 2005.
Mathys Pardies, né le 1^{er} décembre 2005.

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Jean-Marie Larrazet et Marie-Laure Muriel Claude Charlier, le 9 juillet 2005.
Antonio José Costa et Sylvie Mendes, le 24 septembre 2005.

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Marcel Charles Lasne, le 22 septembre 2005.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 juillet, le Comité des fêtes a offert le « Pain et le fromage » aux Azuriens mais cette tradition a rassemblé moins de personnes que par le passé.

Les sardinades, animées par les échassiers landais plaisent toujours autant à nos touristes. La fréquentation a été satisfaisante.

Malheureusement, nous avons été victimes d'un vol lors de la première sardinade.

- Les fêtes locales :

Les courses de trottinettes sont très appréciées par les enfants.

Laura Dumora et Gauthier Labaste ont remporté l'épreuve 2005.

Tous les participants ont été récompensés ; à noter une coupe du fair-play a été remise à Quentin Marcon pour sa grande sportivité vis-à-vis des plus jeunes concurrents.

Le match de football a vu la victoire des Locaux contre Soustons 2 à 0.

Le repas champêtre, bien animé par la banda « Les Copains d'Accord » connaît un succès croissant : notre seul souci est la recherche de bénévoles pour organiser le service.

Le dimanche à midi, l'apéritif concert n'a pas eu le succès escompté.

La soirée tapas animée par les chanteurs du groupe « Paseando » (chants basco-espagnols) a clôturé les fêtes par une belle après-midi ensoleillée.

- Loto :

Le loto du 5 novembre a connu une participation moyenne. Quelques locaux ont été d'heureux gagnants.

Nous avons retenu la date du 4 février 2006 pour un prochain loto.

- La maïade :

Le 1^{er} mai à midi, nous organisons un repas salle François Mitterrand pour fêter les « Mais ».

Pour les personnes qui l'ignorent, les « Mais » sont des jeunes pins ornés de fleurs en papier, couronnes, lierre et drapeau tricolore au sommet, confectionnés par les « amis » de la personne chez qui il est planté en son honneur.

Le nombre de repas reste stable pour un menu de fête à un prix raisonnable.

L'absence de jeunes lors de cette manifestation nous fait défaut, mettant en péril l'avenir de cette tradition.

Les 15 / 20 ans d'Azur confectionnent les fleurettes du Mai de la Municipalité et le mettent en place le 30 avril dans l'après-midi.

La vente des fleurettes lors du repas de la Maïade est leur récompense pour un peu de temps passé.

- Réveillon 2005 :

Le 31 décembre, comme les années précédentes, nous organisons le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Renseignements à l'Hôtel des Pins : 05 58 48 01 31.

Meilleurs vœux pour 2006

Et

Joyeuses fêtes !!!!!!!

Les Archers d'Azur



Depuis le mois de septembre, nous avons un effectif de 20 archers, toutes catégories confondues, de poussin à super vétéran.

Les entraînements se déroulent deux fois par semaine, mercredi et vendredi, de 17 h 30 à 19 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Nos jeunes vont bientôt participer aux « Flèches du futur » et les aînés ont repris les compétitions régionales.

Pour le championnat des Landes en salle à Oeyreluy Antonio EZQUERRO a terminé 2^{ème} catégorie « Super vétéran ».

Les archers passeront bientôt dans vos maisons pour vous proposer leur nouveau calendrier.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2006.

La Présidente, Cathy Daleau

LES BOUCHONS D'AMOUR



Récoltez vos bouchons plastique

EAU

et amenez-les à :

ASSOCIATION FIL

21 bis, av. Francis Planté

DAX

SODA

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

06.79.08.60.55 Annie

06.87.04.43.53 Bruno

LAIT

JUS DE FRUIT

www.bouchonsdamour.com

L'Association créée en 2001 récolte les bouchons plastique : **uniquement les liquides qu'un enfant peut boire à la bouteille.**

La recette de cette collecte sert à acheter du matériel handisport à des personnes handicapées et à aider ponctuellement des associations en difficulté.

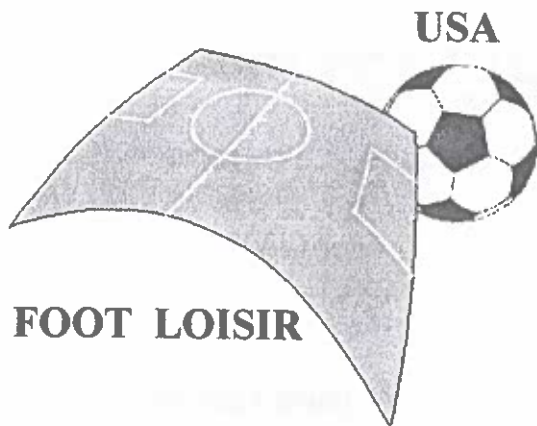
Au niveau local, l'Association a pu offrir, courant mai, à Mont de Marsan, un fauteuil roulant au petit Quentin, 6 ans, atteint du syndrome de WEFT.

Merci de votre aide : **triez les « bons » bouchons.**

L'Association cherche des bénévoles pour le tri.

Bonnes fêtes de fin d'année.

C.F.



Après une bonne saison 2004-2005 qui s'est clôturée par le tournoi de fin d'année, que nous avons remporté pour la deuxième année consécutive, nous avons débuté la saison 2005-2006 le samedi 20 août à l'occasion d'un match contre les vacanciers de La Paillotte.

Ce match, qui a réuni une quarantaine de joueurs sur le terrain, nous a permis de rassembler plus de cent touristes et joueurs d'Azur autour d'un bon repas préparé et servi par nos fidèles

bénévoles. Rires, fête et bonne humeur, malgré les barrières de la langue et de la culture étaient de mise.

Merci à nos bénévoles, toujours présents malgré la période estivale, ainsi qu'aux employés et responsables de La Paillotte qui nous ont aidé à faire de cette journée un grand moment d'amitié et de partage.

Ensuite, nous avons disputé un match contre nos voisins Soustonnais à l'occasion des fêtes locales dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse.

Depuis, nous avons disputé 6 matchs dans une ambiance toujours aussi bonne. Les résultats sont en nette progression grâce, entre autre, à l'assiduité et la motivation de nos joueurs (entre 15 et 20 joueurs à chaque match).

Alors que trois joueurs ont quitté le club, six nouveaux joueurs ont rejoint nos rangs ; l'équipe est composée désormais de 28 joueurs où jeunes et moins jeunes se côtoient fraternellement.

Les entraînements ont toujours lieu le samedi à 15^H30.

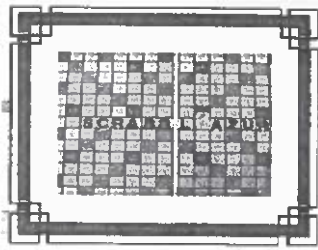
Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire du foot.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participées à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2006 :

- * **Samedi 18 février** : Repas du foot à 20^H00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 11 mars** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match contre le F.C. Toulouse.
 - * Vu le nombre important de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- * **Samedi 20 mai** : de 09^H00 à 18^H00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE À TOUS.



SCRABBL'AZUR

Après une interruption de deux mois pour recharger les accus , le jeune club "SCRABBL'AZUR" a pris sa vitesse de croisière.

Chaque mardi après-midi, à 14 h 15, ils sont de 12 à 20 joueurs à se retrouver salle MITTERRAND pour une partie amicale de scrabble duplicate. Les parties sont très disputées mais toujours dans un climat de bonne humeur et d'amitié.

Samedi 15 octobre, le club a organisé un tournoi régional qui regroupait 40 joueurs venus d'Anglet, Arcachon, Bayonne, Biarritz, Heugas, Sanguinet, Mirande et Châteauroux, sans oublier Azur bien sûr.

Après les deux parties tirées par Raymonde PEREZ-DIGON et Jean-Louis CHARRET, c'est Marie-Thérèse CHERQUEFOSSE d'Anglet qui remporte la coupe offerte par Monsieur le Président du Conseil Général des Landes et remise par Michel LAUSSU, Maire d'AZUR.

Plusieurs joueurs de Scrabbl'Azur se sont distingués : Marily TEISSERENC, 4ème du tournoi, Monette MARTY vainqueur en 6ème série devant Jacqueline TEISSERENC, Lilian ROUSSEAU 2ème en 7ème série, Gigi CHARRET 3ème en 5ème série B.

Le goûter offert par la municipalité a ravi tous les participants qui sont repartis avec un cadeau remis par le club et qui se sont d'ores et déjà donné rendez-vous l'an prochain si cette rencontre est de nouveau organisée.

Notons que SCRABBL'AZUR compte dans ses rangs deux champions des Landes 2006 : Simone-Andrée RICARD en 4ème série A et Jean-Louis CHARRET en 3ème série.

Les personnes qui désireraient s'initier ou se perfectionner au scrabble duplicate sont invitées à venir le mardi, à 14 h 15, salle MITTERRAND. Il est conseillé d'apporter un jeu avec les lettres rangées par ordre alphabétique.

Pour de plus amples renseignements :

Jean-Louis CHARRET

398 rue Bel Air - 40140 AZUR

Tél.: 05 58 48 15 82

SCRABBL'AZUR SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Depuis le début septembre, les activités ont repris au club. Chaque mercredi, les amateurs peuvent venir jouer à la pétanque, au scrabble, aux cartes... ou tout simplement passer un petit moment entre amis.

En septembre, le 5^{ème} Rallye-Promenade a dû être annulé. Heureusement Joseph LABEYRIE était là. Il a organisé une exposition photos qui a regroupé environ 900 photos où l'on pouvait (re)découvrir les activités du club des retraités depuis sa création en 1978 jusqu'à maintenant sous la direction de ses 6 présidents : Robert MEYNOT (1978-1980), André DULER (1980-1986), Hubert FAISANCIEU (1986-1994), Antoinette DERVYN (1994-1997), Jacques LEGAT (1997-2002) et Daniel ROUSSEAU (2002-2005) Cette exposition a été une réussite et il convient de féliciter Joseph LABEYRIE ainsi que Daniel ROUSSEAU qui a aidé à la mise en place et à la présentation. Après un bon repas préparé par M. VERDOUX, le traditionnel tournoi de pétanque a rassemblé 28 joueurs. Le jambon a été remporté par la doublette Gigi CHARRET – Gilbert DALEAU

19 octobre : Col du Somport et son tunnel et Gare de CANFRANC : par un temps superbe et avec des paysages magnifiques nous nous sommes rendus à Canfranc en territoire espagnol. A notre arrivée, nous avons été choqués en découvrant cette gare internationale en état de délabrement avancé. Notre guide nous en a fait revivre son histoire. Après le déjeuner à URDOS, retour vers AZUR avec une halte promenade au parc animalier de BORCE : visite très intéressante là aussi.

16 novembre : dégustation du pastis

7 décembre : Après une halte à DANCHARIA afin d'y faire des provisions en vue des fêtes de fin d'année, de nombreux sociétaires se sont rendus à ASTIGARRAGA à la Cidrerie REZOLA pour déguster le traditionnel repas à base de morue et côte de bœuf.

La prochaine Assemblée Générale du club se tiendra début janvier avec la dégustation de la « galette des rois ».

Le repas annuel se déroulera certainement fin janvier,
fin février : goûter des merveilles,
mi-mai : repas des asperges

Les dates ne sont pas encore fixées définitivement de même que celles des voyages à la destination encore incertaine.

Comme on peut s'en rendre compte, les activités ne manquent pas et les 105 sociétaires n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Les nouveaux résidents intéressés par la vie en collectivité sont invités à se joindre à nous : ils ne seront pas déçus.

*Le Président Daniel ROUSSEAU et le Conseil d'Administration
Vous souhaitent une bonne année et une bonne santé.*



Myron Angus



Bonne
Année



